

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 13 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 mars à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 15
Nombre de conseiller-e-s présent-e-s : 13
Nombre de conseiller-e-s absent-e-s : 2

Étaient présent-e-s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent-e-s :

Date de convocation : 07 mars 2023

Secrétaire de séance : Etienne Careil

OBJET : Espace Déôme : nouveau financement

Lors de la réunion du 31 janvier 2023, une nouvelle répartition de la participation des communes pour le fonctionnement de l'Espace Déôme a été actée, voir les tableaux joints :

- Le premier tableau indique les éléments financiers signés par toutes les communes dans le cadre des conventions de 2021 et 2022 avec l'Espace Déôme.
- Le deuxième tableau présente les participations complémentaires de pilotage et des accueils de Loisirs.
- Le troisième tableau cumule les deux contributions financières et indique la participation globale demandée à chaque commune.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
VALIDE les tableaux présentés,
VALIDE la participation de la commune d'un montant de 14 574,32 € pour les 3 années à venir (2023, 2024 et 2025).

La maire
Céline Elie



Le secrétaire de séance
Etienne Careil

